

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 37

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 Juillet 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

OBJET

Institut de Recherche pour le Développement (IRD) - Création d'un Campus International pour la Coopération et le Développement- Ecole d'Eté 2016

**Direction de l'Economie de l'Aménagement et de la Recherche
Service de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur
12283**

PRESENTATION

Objet : Institut de Recherche pour le Développement – Demande de subvention au titre du lancement du projet de Campus International pour la Coopération et le Développement : Ecole D'été, Cycle des Hautes Etudes sur les Objectifs et Programme de Chaire d'excellence

L'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) a pour mission de promouvoir et de réaliser tous travaux de recherche scientifique, en France et hors de France, susceptibles de contribuer au progrès économique, social et culturel des pays en voie de développement. Il dispose de centres et d'équipes de recherches multidisciplinaires avec des thèmes de recherche très variés qui contribuent à la consolidation d'une communauté scientifique capable de concevoir, organiser et mettre en œuvre son développement propre et celui du pays.

Le territoire d'Aix-Marseille rassemble des acteurs majeurs de recherche, de la formation et de l'innovation de dimension internationale, largement orientés vers la Méditerranée et l'Afrique sahélienne. Multiples et complémentaires, les acteurs de la recherche et la coopération internationale souffrent toutefois d'un manque de synergie et de lisibilité.

Afin d'accroître le potentiel et de dynamiser cet écosystème, l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) en collaboration avec Aix-Marseille Université (AMU) portent le projet de **Campus International pour la Coopération et le Développement**. Ce projet s'appuie sur le réseau et partenariat déjà noués en particulier l'Agence Française pour le Développement (AFD) et le Centre d'Etudes Financières, Economiques et Bancaires (CEFEB).

Les enjeux du projet :

- Faire de notre territoire, la plateforme à vocation méditerranéenne et « sud » de la France en matière de recherche, d'enseignement supérieur, d'expertise et de diffusion des savoirs sur le développement durable.
- Favoriser le rayonnement international et l'attractivité du territoire, par la promotion de la politique française et européenne de coopération initiée par des acteurs de l'aide publique au développement, de la formation, de la recherche et de l'innovation, déjà implantés sur le territoire, qui ambitionnent de mettre en synergie leurs actions.
- Favoriser la recherche et l'innovation au service d'un rayonnement international accru, prenant appui sur une politique scientifique et d'innovation, et renforçant les actions de formation et de culture scientifique.

Un portage par le monde scientifique :

A l'heure où l'ensemble des acteurs du développement sont appelés à se rassembler pour mettre en œuvre le nouvel agenda sur le développement durable adopté lors de l'Assemblée Générale de l'ONU en septembre 2015, les communautés académiques se mobilisent pour apporter leur contribution à cette dynamique internationale au bénéfice des générations futures.

Le Département des Bouches-du-Rhône rassemble des acteurs majeurs d'enseignement de recherche et d'innovation de dimension internationale, largement orientés vers les pays du Sud :

- l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD),
- Aix-Marseille Université (AMU),
- l'Agence française de développement (AFD) par l'intermédiaire de son Centre d'études financières, économiques et bancaires (CEFEB),
- Le Technopole de l'environnement Arbois-Méditerranée,
- la Banque Mondiale par l'intermédiaire de son Centre de Marseille pour l'Intégration en Méditerranée (CMIM).

Les objectifs et le contenu du projet :

L'IRD, institut de recherche dont la vocation Sud est la principale caractéristique, ambitionne de fédérer dans un premier cercle les communautés académiques, socio-économiques et institutionnelles autour du territoire métropolitain d'Aix-Marseille, du Département et de la Région, pour développer une réflexion critique, notamment francophone, sur les enjeux du développement durable. Au-delà, ce sont les acteurs internationalement reconnus pour l'excellence de leurs travaux qui se joindront pour présenter leur vision et faire dialoguer les disciplines afin d'interroger les enjeux, les pratiques et d'évaluer les politiques publiques dans ce domaine. L'enjeu est de faire de notre territoire, le territoire de référence pour la formation sur les ODD et un « think tank » sur les ODD, lieu de convergence pour porter un discours et des enseignements d'excellence sur les enjeux du développement afin de former des étudiants et des professionnels du Nord et du Sud qui seront les acteurs de premier plan de la mise en œuvre de ce nouvel agenda mondial. Plus particulièrement pour le Sud, il s'agit de rendre visible les enjeux de la recherche pour répondre aux besoins (le rôle des scientifiques étant : le suivi des ODD, leur évaluation ; et leur analyse). Enfin, il s'agit pour les auditeurs et leurs encadrants de rédiger de courtes « notes d'étonnement » (analyse critique, propositions) à l'attention des gouvernements Sud et Nord et des instances internationales (ONU, OMS, etc.).

Pour préfigurer cette ambition, la première « Ecole d'été sur les ODD » et la première session/promotion du « Cycle des hautes études sur les ODD » sont organisées du 8 au 13 juillet 2016 dans plusieurs sites majeurs du territoire dont la Villa Méditerranée, les sites universitaires et les Archives et Bibliothèque Départementale, sous la forme de séances inaugurales, conférences plénières dispensées par des « leader d'opinion », de tables-rondes (guidées par un journaliste modérateur), et de débats, ouverts à tous les participants à l'école d'été (environ 250 participants).

De plus, des séances de travaux en sous-groupes spécifiques seront organisées pour les auditeurs du cycle des hautes études (environ 30 participants sélectionnés).

Cette formation doit permettre :

- De rassembler dans une même aire (Marseille, Aix-en-Provence, plateau de l'Arbois, etc) les acteurs les plus pertinents du territoire, des personnalités académiques de très haut niveau, des acteurs et cadres du monde économique, des personnalités du monde politique d'envergure internationale, des cadres et des professionnels des pays francophones du Sud (niveau post-doc et chercheurs confirmés), et des étudiants du Nord et du Sud (niveau ingénieurs, grandes écoles, masters et thèses)
- Outre un grand forum destiné à brasser des idées et créer des réseaux, il s'agit de proposer aux futurs responsables des pays du Sud présents et à leurs collègues du Nord, une formation qui présente les enjeux de la

recherche autour des dix-sept objectifs mondiaux pour le développement durable (ODD). Les travaux seront réalisés à travers une approche interdisciplinaire qui dressera un panorama le plus large possible de ces enjeux (tronc commun) et à travers des parcours de formations différenciés (parcours d'options).

Concernant le cycle des hautes études sur les ODD, il s'adresse à des auditeurs (en particulier des cadres de haut niveau du monde économique et institutionnel) dont le parcours exceptionnel et le haut potentiel sont reconnus. Ces auditeurs devront être suffisamment jeunes (moins de 50 ans) pour qu'ils puissent faire bénéficier leurs collègues de leur expérience, le temps nécessaire au développement et à la stabilisation de projets structurants. En parallèle de la formation par « tronc commun » partagée avec les autres participants à l'école d'été, les auditeurs contribueront à des travaux en groupes restreints pour réaliser des analyses critiques, et construire des propositions sur les thèmes traités, dont ils pourront être les ambassadeurs dans leurs pays respectifs. Le réseau des auditeurs sera également le périmètre privilégié pour le montage de projets internationaux multi-partenaires en réponse à des appels d'offres.

Chaque promotion devrait rassembler de l'ordre de 250 participants à l'Ecole d'été dont 30 auditeurs du cycle des hautes études. Pour les auditeurs, environ 15 du Sud seront des ressortissants des pays de la Méditerranée et de la zone sahélienne, les 15 autres seront du Nord.

Un programme de chaires d'excellence sera initié à partir de l'année 2017. Il s'agira de labelliser et soutenir financièrement quelques projets de recherche de scientifiques de très haut niveau, dont les travaux porteront sur des ODD.

Au-delà de ce temps de formation, d'autres événements scientifiques et culturels qui contribueront à cette dynamique pourront bénéficier d'une labellisation de cette opération CAMPUS INTERNATIONAL, véritable vitrine au service des ODD auprès des partenaires du Nord et du Sud.

L'école d'été, le cycle des hautes études, et le programme de chaires d'excellences, sont autant de déclinaisons d'un même projet fédérateur ciblé sur les objectifs du développement durable, et l'une des composantes du projet CAMPUS INTERNATIONAL. La dynamique du projet fera appel à toutes les compétences du territoire (académiques, société civile, monde économique), visant à générer de la connaissance, des réseaux, un potentiel de croissance suivant le triptyque Formation-Action-Business.

Montant du projet et de l'aide sollicitée :

Pour cette première initiative le budget prévisionnel est estimé à 240 000 € (voir fiche technique jointe). Le Département est sollicité à hauteur de 30 000 € (soit 12,5%).

Intérêt départemental :

En s'appuyant sur les pôles d'excellence scientifiques et les savoirs faire locaux et internationaux, le projet de Campus International dont l'objectif est de positionner sur le territoire comme un véritable « hub » ou « cluster » du développement peut de manière indéniable contribuer à accroître son rayonnement et son attractivité.

PROPOSITION

Sur avis favorable de Madame la Déléguée à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche, je vous propose de donner suite à la demande de l'IRD en soutenant le lancement du projet de création de Campus International pour la Coopération et le Développement, et l'organisation d'une Ecole d'été en 2016.

En cas de décision favorable de votre part, il conviendra :

- d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 30 000 € au bénéfice de l'IRD pour le lancement du projet Campus International pour la Coopération et le Développement (Ecole d'été 2016).
- d'approuver et d'autoriser la signature de la convention spécifique jointe au rapport.

INCIDENCE FINANCIERE

La dépense correspondante, soit 30 000 € sera financée comme suit :

Programme	Opération	Libellé	Montant	Imputation
10412	A créer	IRD – Campus International	30 000 €	65/23/65738

Au bénéfice de cette proposition, je vous saurais grée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL

FICHE TECHNIQUE

ORGANISME DEMANDEUR	IRD - Institut de Recherche pour le Développement Immeuble le Sextant CS 90009 44 boulevard de Dunkerque 13572 Marseille Président Monsieur Jean-Paul MOATTI
MONTANT SOLLICITE	30 000 € subvention de fonctionnement – première demande
MESURE	Rayonnement Scientifique – Attractivité du territoire Politique facultative
RESUME	Projet de Création d'un Campus International Soutien au lancement du projet : organisation d'Ecoles d'Eté en 2016

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

DEPENSES		RECETTES	
Détail	Montant (€)	Origine	Montant (€)
<u>Logistiques – Moyens</u>			
Prestataire	50 000	Conseil Régional PACA	100 000
Accueil/Sécurité	5 200		
Reprographie/Maquettes	3 000	Conseil	
Location bus	3 500	Départemental13	30 000
<u>Restauration</u> (cocktail, buffet, pause café)	41 000	Métropole AMP	60 000
<u>Frais d'hébergement, frais annexes des intervenants</u>	117 300	Ville de Marseille	2 500
<u>Actions de communication</u> liées au lancement et à la mise en œuvre du campus et des Ecoles d'Eté (visuels, brochures, achat d'espaces etc...)	20 000	Frais d'inscription	47 500
TOTAL	240 000	TOTAL	240 000

PROPOSITION DE SUBVENTION: 30 000 € soit 12,5% - première demande



Campus International pour la Coopération et le Développement

CONVENTION

ENTRE LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DES BOUCHES DU RHONE ET L'INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DEVELOPPEMENT

Préambule

L'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) a pour mission de promouvoir et de réaliser tous travaux de recherche scientifique, en France et hors de France, susceptibles de contribuer au progrès économique, social et culturel des pays en voie de développement.

Il dispose de centres et d'équipes de recherches multidisciplinaires avec des thèmes de recherche très variés qui contribuent à la consolidation d'une communauté scientifique capable de concevoir, organiser et mettre en œuvre son développement propre et celui du pays.

Le territoire d'Aix-Marseille rassemble des acteurs majeurs de recherche, de la formation et de l'innovation de dimension internationale, largement orientés vers la Méditerranée et l'Afrique sahélienne. Multiples et complémentaires, les acteurs de la recherche et la coopération internationale souffrent toutefois d'un manque de synergie et de lisibilité.

Afin d'accroître le potentiel et de dynamiser cet écosystème, l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) en collaboration avec Aix-Marseille Université (AMU) portent le projet de **Campus International pour la Coopération et le Développement**.

Les objectifs poursuivis par les partenaires sont multiples :

- promouvoir le travail en partenariat et **soutenir l'élaboration de projets collaboratifs** dans les domaines de la recherche, de l'expertise et de

l'innovation, s'inscrivant notamment dans le cadre des programmes multilatéraux en faveur de la Méditerranée,

- encourager et accompagner les démarches de **formation à la coopération internationale et au développement** (mise en place d'écoles d'été, de formations pour hauts cadres, dispositifs de bourses, chaires d'excellence finalisées etc.),
- **valoriser les résultats des travaux et actions du consortium**, notamment par l'organisation de manifestations appropriées, et plus généralement, par toute autre forme de coopération sur laquelle les parties s'accorderont,
- **mutualiser les compétences, infrastructures et équipements** entre acteurs partenaires, sur la base d'une mise en réseau élargie au plan territorial.

Ceci rappelle,

Entre :

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, représenté par sa Présidente en exercice, Madame Martine VASSAL, autorisée par délibération n° de la Commission Permanente en date du 13 Juillet 2016, ci-après dénommé Le Département

d'une part,

et

L'Institut de Recherche pour le Développement, ci-après désigné l'IRD, situé Immeuble le Sextant, CS 90009, 44 boulevard de Dunkerque, 13572 Marseille représenté par son Président Directeur Général, Monsieur Jean-Paul MOATTI

d'autre part,

Il a été convenu ce qui suit

Article 1 : Objet

L'IRD s'engage à développer un projet de Campus International pour la Coopération et le Développement. Ce projet propose un programme pluriannuel 2015 – 2020.

En 2015-2016, afin d'initialiser la démarche, l'IRD et ses partenaires ont programmé la mise en place d'une **Ecole d'Eté sur les objectifs du développement durable** qui poursuit les objectifs suivants :

- concrétiser le projet Campus International dans le cadre d'un évènement de portée européenne et internationale autour de forts enjeux
- proposer des séminaires, des conférences de formation, de réflexion à l'attention des chercheurs, des universitaires, des entreprises, des jeunes étudiants
- diffuser les savoirs et savoir-faire académiques et socio-économiques dans le cadre de conférences associant notamment des intervenants de haut niveau et de renommée internationale et des jeunes acteurs du monde académique et socio-économiques prometteurs.

Article 2: Montant

Le Département a décidé d'allouer au titre de l'année 2016, une subvention de fonctionnement d'un montant de 30 000 € pour le lancement du projet de Campus International pour la Coopération et le Développement et l'organisation d'une Ecole d'Été prévue du 8 au 13 juillet 2016.

Ce soutien est destiné à participer au bon déroulement de ce projet, hors frais de personnel statutaire.

Article 3 : Modalités de versement

La subvention est versée en une seule fois à la signature de la présente convention par les deux parties.

Article 4 : Contrôle

L'IRD s'engage à fournir à la fin du programme :

- un compte de recettes et de dépenses du programme de recherche concerné, certifié par l'agent comptable de l'IRD
- un bilan moral de l'opération.

L'IRD s'engage à faciliter tout contrôle des représentants du Département sur le compte d'emploi de la subvention accordée, notamment par l'accès aux documents comptables, bancaires et administratifs.

Article 5 : Information

L'Université s'engage à faire connaître, sur l'ensemble des documents informatifs ou promotionnels, la participation du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, notamment par l'apposition du LOGO du Département dont la version ad hoc est téléchargeable sur le site www.cg13.fr.

Article 7 : Résiliation

La présente convention pourra être dénoncée par le Département en cas de non respect des obligations mises à la charge de l'IRD et le remboursement de l'aide pourra être demandé.

Fait à Marseille, le

En 2 exemplaires originaux

**POUR LA PRESIDENTE DU CONSEIL
DEPARTEMENTAL ET PAR DELEGATION
LA DELEGUEE A LA RECHERCHE ET
A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

**LE PRESIDENT DIRECTEUR
GENERAL DE L'IRD**

Véronique MIQUELLY

Jean-Paul MOATTI